

BULLETIN DE PAIE du 01/10/2023 au 31/10/2023

FORMATION PAIERH

1 rue de la formation
75001 PARIS

Date entrée 01/01/2022

N° INSEE 1870175001999.21

Emploi Assistant (e)

Hiérarchie

Matricule 01

Section

Catégorie

Siret / APE 12345678900011 9999Z

Org. Soc. URSSAF D'ILE DE FRANCE
93518 MONTREUIL

N°Org. Soc.

Convention Collective

Congés Payés : Art L.3141-3 à L.3141-11 L.3141-19
Préavis : Art L.1234-1 L.1237-1 L.1237-6 L.1237-10

Mr NOM PRENOM
1 rue de l'espoir
75001 PARIS

ELEMENTS DE PAIE	NOMBRE ou BASE	TAUX	GAINS	RETENUES	COTISATIONS PATRONALES
SALAIRE DE BASE	151,67	13,00	1 971,71		
HEURES ABS. MALADIE NON REMU	35,00	-12,8033		448,12	
TOTAL BRUT			1 523,59		
SANTÉ					
Sécurité sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	1 523,59				106,65
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès TA	1 523,59	0,20		3,05	12,19
Complémentaire santé Assiette forfaitaire	3 666,00	0,75		27,49	27,49
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1 523,59				11,43
RETRAITE					
Sécurité sociale plafonnée	1 523,59	6,90		105,13	130,27
Sécurité sociale déplafonnée	1 523,59	0,40		6,09	28,95
Complémentaire Tranche 1	1 523,59	4,01		61,09	91,56
FAMILLE	1 523,59				52,56
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	1 523,59				64,00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					25,07
CSG DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	1 536,61	6,80		104,49	
CSG/CRDS NON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	1 536,61	2,90		44,56	
EXONÉRATIONS ET ALLÈGÈMENTS DE COTISATIONS					-338,54
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				351,90	211,63
NET IMPOSABLE			1 243,74		
MONTANT NET SOCIAL					1 186,93
NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU					1 171,69
Impôt sur le revenu					
Base					
Taux					
Montant					
Cumul annuel					
Impôt sur le revenu prélevé à la source		0,00	0,00 %	0,00	62,79
Montant net des heures complémentaires / supplémentaires exonérées					0,00

Net à payer au salarié

Réglé le : 31/10/2023

1 171,69 Eur

Solde des congés payés	Acquis	Pris	Solde
Congés de l'année			
Congés en cours d'acquisition	10,00		10,00

Total versé par l'employeur

1 735,22 Eur

Brut	Plafond	Net Imposable	Charges Salariales	Coût Entreprise	Heures Indemnisées
Mois : 1 523,59 Eur	Mois : 2 838,19 Eur	Mois : 1 243,74 Eur	Mois : 351,90 Eur	Mois : 1 735,22 Eur	Mois : 116,67
Année : 7 438,72 Eur	Année : 13 836,19 Eur	Année : 6 074,01 Eur	Année : 1 691,52 Eur	Année : 8 447,68 Eur	Année : 571,68
Heures Travaillées					
Mois : 116,67					
Année : 571,68					

Commentaire

Absence(s)

MALADIE : du 09/10/2023 au 15/10/2023

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour toute information sur le mode de calcul du montant net social, se reporter au site internet mesdroitssociaux.gouv.fr.
Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.